

Session de janvier 2003 : budget primitif 2003

Budget 2003 du Conseil général de l'Aube : un programme d'investissements record

Réuni le 16 décembre 2002, en séance plénière, le Conseil général a voté son budget.

Malgré l'explosion des charges dues à l'APA et grâce à une situation financière saine, le Conseil général de l'Aube lance un programme d'investissements record qui permet de mobiliser d'importants financements extérieurs tout en limitant la hausse des impôts.

Sommaire

- L'explosion des dépenses liées à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie)
- Une hausse de la fiscalité limitée
- Une année d'investissements record
- Les grands chantiers 2003
- Au fil des rapports

**Explosion des dépenses liées à l'APA :
9 millions d'euros (M€) supplémentaires à financer, dont la moitié par les
Aubois.**

Une avancée réelle

Instaurée l'an passé par l'Etat, l'APA (l'Allocation personnalisée d'autonomie) constitue certes une avancée sociale : davantage de personnes aidées, et plus de handicaps pris en compte.

Des modalités d'application qui posent question

Certaines modalités d'application de l'APA posent toutefois question au regard de la stricte notion de solidarité :

- aucune condition de ressources pour prétendre à cette aide,
- absence de recours sur succession,
- versement des sommes avant justificatif de dépenses, etc.

Des prévisions très largement dépassées

Les prévisions du précédent gouvernement sont, partout, très largement dépassées.

Ainsi, en cette fin 2002, l'Aube compte déjà plus de 4 100 bénéficiaires alors que le Ministère d'hier estimait que le département atteindrait les 4 000 à la

fin 2003 seulement !

Une charge en constante évolution :

un surcoût de 9 M€ pour l'Aube

22,5 M€ en 2003 contre 13,5 M€ en 2002...

L'APA représentera, en 2003, un coût supplémentaire de 9 millions d'euros pour l'Aube.

Quand cette charge se stabilisera-t-elle ? On l'ignore, sachant que 150 demandes nouvelles continuent d'être enregistrées chaque mois dans le département.

4,5 M€ à financer par les Aubeois

Sur les 9 M€ supplémentaires à financer, la moitié est attendue de l'Etat. Les 4,5 M€ restants seront donc financés par les Aubeois eux-mêmes.

Indépendamment de toute autre évolution, si ce surcoût était intégralement répercuté sur les impôts, cela équivaldrait à une hausse de près de 6% des 4 taxes !

Une situation financière saine permettant de financer l'APA en limitant le recours à la fiscalité et sans sacrifier l'investissement

Malgré le surcoût de l'APA, le Conseil général de l'Aube entend rester fidèle à ses grands principes d'action :

- préserver la capacité de l'Aube à investir (les grands projets et équipements étant seuls garants du développement et de l'avenir du département),
- maîtriser les dépenses à tous les niveaux,
- limiter le recours à la fiscalité.

Comment sera financé le surcoût de l'APA (9 M€) :

En l'absence de dispositions nouvelles sur les modalités d'application de l'APA ou sur le Fonds national de l'APA, le Conseil général a donc prévu le financement suivant :

Etat : 4,5 M€,

Conseil général : 4,5 M€ financés par :

- 1- un effort de maîtrise du budget à tous les niveaux.
- 2- une hausse limitée de la fiscalité : hausse de 2 % sur les 4 taux (habitation, foncier bâti et non bâti, TP) et rattrapage de 1,5 % sur le taux de la Taxe professionnelle (qui, pour des questions réglementaires, n'avait pas pu être augmentée autant que les autres taxes en 2002)

Un programme d'investissements record : 87,3 M€ soit 40 % du budget

Avec 87,3M€, l'investissement représentera 40 % du budget 2003 de l'Aube : un niveau jamais atteint jusqu'alors (puisqu'il est généralement de l'ordre de

60 M€).

Cet investissement record tient à plusieurs raisons :

- 1) la volonté forte du Conseil général de s'impliquer dans tout ce qui est stratégique pour l'avenir de l'Aube (en assurant lui-même de nombreuses maîtrises d'ouvrage, notamment dans le domaine de l'économie et de la formation) ;
- 2) Une situation financière saine ;
- 3) Diverses raisons techniques notamment la nécessité de réaliser au plus vite certains travaux, afin de pouvoir profiter à temps de cofinancements extérieurs.

Une dynamique d'investissement durable, depuis plusieurs années

On observe, pour 2003, une forte hausse des recettes d'investissement due, en grande partie, aux programmes de travaux réalisés ces derniers mois :

- + 37% de TVA récupérée sur les grands investissements (FCTVA). En 2003, l'Etat reversera au Conseil général 4,8 M€ de TVA sur les travaux qu'il a réalisés en 2001 (contre 3,5 M€ l'année précédente)
- + 180 % d'aides financières extérieures venant de l'Europe et du Contrat de plan Etat/Région 2000/2006, soit 12 M€, au total, de " recettes affectées ".

La capacité d'action du Conseil général : fruit d'une bonne gestion et d'une situation financière saine

Les aides extérieures n'expliquent pas tout... d'autant que, pour en bénéficier, il faut d'abord que le département mette lui-même " la main à la poche ".

Pour financer ses investissements, le Conseil général doit d'abord compter sur lui-même. Sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement lui permet notamment de compter sur 37,2 M€ d'autofinancement (recettes de fonctionnement affectées à de l'investissement).

Si l'Aube peut à ce point investir en 2003, c'est aussi qu'elle s'est considérablement désendettée ces dernières années. Au 1er janvier 2002, l'encours de la dette par habitant était de 138,59 € (contre 325 € dans les départements de taille comparable).

Le Conseil général peut ainsi se permettre de recourir de nouveau à l'emprunt -s'agissant d'investissements devant profiter aux générations futures. Les 35 M€ d'emprunts votés au budget ne seront toutefois pas entièrement réalisés. Cette recette a été inscrite pour présenter un budget en équilibre. On sait toutefois, d'ores et déjà, que tous ces emprunts ne seront pas réalisés :

- d'abord, parce que les investissements s'étaleront dans l'année et qu'on n'emprunte les sommes nécessaires qu'au fur et à mesure des besoins réels ;
- ensuite, parce que les dépenses de fonctionnement ne sont généralement

pas réalisées à 100 % (les reliquats de crédits venant alors en déduction du contingent d'emprunts).

Les grands chantiers 2003

Pleins feux sur l'économie et l'enseignement

Crédits affectés au développement économique : + 60 %

Crédits affectés à l'enseignement : + 32 %

A eux seuls, ces 2 chiffres montrent l'orientation forte du budget 2003.

Ils traduisent la volonté du Conseil général de travailler au développement et à l'avenir du département. Les élus aubois parient depuis plusieurs années sur la matière grise et sur l'économie -sans oublier le tourisme et les loisirs. Objectifs : renforcer l'attractivité du département... mais aussi la qualité de vie des Aubois.

Collèges : rénovation de Paul Portier (Bar/Seine) et Marie-Curie (Troyes)

Bar-sur-Seine : la rénovation de ce collège de 802 élèves -le plus gros du département- se poursuivra sur 4 ans (10,26 M€ au total).

Troyes : le chantier du collège Marie-Curie connaît un peu de retard, suite à certains appels d'offres infructueux. Dans cet établissement situé en zone sensible, le Conseil général réalisera, en outre, le 2e internat de collège du département, d'une capacité d'accueil de 50 élèves -qui fonctionnera avec du personnel de l'Education nationale.

Restaurant et résidence universitaires : ouverture en 2003

Le restaurant universitaire (actuellement en construction près de l'Université de technologie) ouvrira pour la rentrée universitaire 2003. A l'étage, la résidence ouvrira quant à elle à la fin de l'année 2003. Crédit 2003 : 7 M€ sur un budget total de 9,44 M€.

Maison des lacs : premiers travaux à l'automne

Fin 2003, débiteront les travaux de la Maison des lacs à Mesnil-saint-Père. Cet ensemble d'équipements et de services fera partie du Centre sportif de l'Aube (Troyes-Rosières).

Voie verte Troyes-les lacs : reprise des travaux janvier 2003

Muni de toutes les autorisations, le Conseil général va reprendre les travaux de la voie verte Troyes-les lacs (50 km de Saint-Julien-les-villas à Dienville). Cet itinéraire cyclable, pédestre et cavalier doit ouvrir cet été. Crédit 2003 : 1,45 M€, sur un budget total de 2,30 M€.

Hôtel de bureaux de la Technopole : bientôt à louer

Sur la Technopole de l'Aube (Troyes-Rosières), le Conseil général poursuit le chantier de l'hôtel de bureaux : 3,5 M€ sont inscrits au budget à cet effet. Dès l'automne 2003, des bureaux seront proposés à la location.

Aménagement des zones d'activités économiques d'intérêt départemental

Près de 14 M€ sont inscrits au budget du Conseil général afin d'agrandir la zone de la Technopole et de poursuivre les acquisitions de terrain, la réalisation des études et les premiers travaux d'aménagement sur les 3 autres zones : Parc Sud, Torvilliers et Brienne-le-Château.

Au Parc Sud, le Conseil général va créer une voie nouvelle permettant de relier directement la zone à l'autoroute A5 à Saint-Thibault.

Crancey : l'ex usine Someta transformée pour accueillir Mateflex

La friche industrielle de Crancey n'en sera bientôt plus une. Le réaménagement de l'ex usine Someta permettra au matelassier Mateflex, de s'installer à proximité d'Icoa, spécialisée dans la fabrication de mousses. Pour l'heure, on prépare le chantier. 3 M€ figurent au budget pour cette opération.

Rocade Sud-Est de Troyes : une nouvelle série d'études

En 2003, une nouvelle série d'études sera lancée en vue de la rocade Sud-Est de Troyes, entre la RN 71 (Bréviandes) et la RN 19 (St-Parres-aux-Tertres). Ce tronçon, très particulier en raison des nombreux obstacles à franchir (Seine, canaux, voies ferrées, routes) nécessite désormais des études géométriques, hydrauliques, géotechniques et environnementales. On étudiera aussi l'intégration de cette voie dans le paysage ainsi que l'architecture des ouvrages d'art. Démarrage des travaux en 2005, livraison à l'horizon 2007.

Quelques décisions du Conseil général au fil des rapports

Vers un schéma départemental des itinéraires cyclables

En soi, la voie verte " Troyes-les lacs " est déjà très intéressante pour les Aulois comme pour les touristes de passage. Pour atteindre un rayonnement maximal, elle devra toutefois s'intégrer à de grandes liaisons nationales et européennes. A l'échelon départemental, d'autres voies cyclables pourraient par ailleurs lui être reliées, pour prolonger le plaisir (notamment entre les grands pôles d'attraction touristiques).

Pour cela, il faut étudier tous les aménagements possibles en terme de sécurité, de confort, d'entretien et d'emprise sur le territoire.

Le Conseil général a débloqué 50 000 € à cet effet.

Parc naturel régional de la forêt d'Orient

- Vers un réaménagement global du site de Géraudot

Comme celles de Mesnil-St-Père (également au bord du lac d'Orient), les installations touristiques de Géraudot ne sont plus adaptées à la demande touristique en raison de leur vétusté.

Comme celui de Mesnil-St-Père, le site de Géraudot va donc, lui aussi,

bénéficiaire d'un réaménagement global sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général (avec l'aide, espère-t-on, de fonds européens et de la région). Seront concernés : la plage, les espaces de l'autre côté de la RD 43 (récemment acquis par le Conseil général) ainsi que la presqu'île de l'Epine-aux-Moines et le secteur de la ferme du Clos du Château. Aménagés dans le respect des documents d'urbanisme de Piney et de Géraudot (schéma de secteur et plans locaux d'urbanisme), ces espaces auront vocation à accueillir " des projets structurants d'initiative privée dans le domaine du tourisme et des loisirs ".

- Important programme de travaux autour des lacs

Depuis 1997, le Conseil général maintient un effort très important (230 000 €/an) pour l'entretien et la modernisation des équipements touristiques, sur le territoire du PNRFO.

Le programme 2003, qui concerne Mesnil-St-Père, Géraudot, Lusigny, Dienville et la Maison du Parc de Piney, porte sur des travaux dans les ports, l'amélioration des moyens de communication destinés aux secours, la signalisation, etc. Le stade d'aviron (lac du Temple) bénéficie quant à lui de 36 600 € de crédits pour la pose de pontons flottants.

Creusée pour remblayer la rocade sud-est, une gravière deviendra espace de loisirs à Bréviandes.

La rocade sud-est Bréviandes/St-Parres-aux-Tertres sera presque entièrement construite en remblai -compte tenu des nombreux obstacles qu'elle devra franchir : voie ferrée, routes, canaux, rivière.

Il va donc falloir apporter un volume considérable de matériaux - d'autant plus coûteux que les distances et le transport seront longs.

Pour cette opération spécifique, le Conseil général va signer une convention avec la commune de Bréviandes afin d'extraire une partie des matériaux dans une parcelle située en zone graviérable. Ne seraient extraits à Bréviandes que les matériaux strictement nécessaires -sachant que le Conseil général, soucieux de rationaliser l'opération, entend d'abord récupérer tout ce qui est déjà disponible (notamment les matériaux provenant de ses autres chantiers routiers).

En contrepartie de l'autorisation d'exploiter, le Conseil général s'engage à traiter le site de la gravière ainsi créée -pour qu'il puisse être transformé en espace de tourisme et de loisirs de qualité.

La commune, qui restera propriétaire des lieux, en assurera l'aménagement final, la gestion et l'animation.

Edition d'une brochure sur Clairvaux

Le Conseil général va cofinancer, avec l'Etat et la Région, l'édition d'un ouvrage sur l'abbaye de Clairvaux par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), aux Editions du patrimoine.

Compte tenu de l'importance stratégique de Clairvaux pour le tourisme au bois, le Conseil général a, en effet, souhaité renouveler l'aide qu'il avait déjà

apportée, en son temps, à un guide de la même collection sur la cathédrale de Troyes.

A la fois monographies et guides de visite, ces ouvrages, abondamment illustrés, bénéficient de l'apport de spécialistes en architecture et patrimoine.

Une salle d'examens rajoutée au projet de halle sportive universitaire Jusqu'à présent, l'agglomération troyenne manquait d'une vaste salle d'examens pour l'enseignement supérieur.

Grâce à une aide exceptionnelle de 500 000 € décrochée auprès du Ministère de l'Education Nationale, le Conseil général va pouvoir ajouter un tel équipement à son projet de halle sportive universitaire (à construire près de l'Université de technologie de Troyes)

Pour une salle d'examens de 1 000 m² et une salle de rangement de 50 m² (pour tables et chaises), l'opération est évaluée à 1,65 M€ TTC.

L'intérêt, c'est qu'on optimisera les lieux en partageant certains locaux techniques avec la halle sportive (sanitaires, etc.). C'est aussi qu'on disposera, alors, d'un vaste ensemble de locaux polyvalents pour les étudiants.

Un concours d'architecture unique sera lancé pour les deux équipements, halle et salle d'examens.

Halte-garderie itinérante

En milieu rural, les familles ayant de jeunes enfants souffrent parfois d'un certain isolement et du manque de structures collectives pour garder leurs bambins.

D'où la nécessité de mettre en œuvre des solutions souples et innovantes... comme cette halte garderie itinérante née d'une étude réunissant :

- La Caisse d'allocations familiales de l'Aube
- Le Conseil général (Protection maternelle et infantile)
- La Fédération des familles rurales de l'Aube (FDAFR)
- Les 6 communes concernées

La halte-garderie itinérante accueillera jusqu'à 15 enfants de 0 à 6 ans dans chacune des 6 communes : Charmont-sous-Barbuise, Estissac, Lusigny-sur-Barse, Saint-Lyé, Venduvre-sur-Barse, Villenauxe-la-grande.

Elle fonctionnera avec une équipe mobile de 3 personnes (1 éducatrice de jeunes enfants et 2 auxiliaires de puériculture) qui se déplacera dans un véhicule spécial (Jumper) servant également à transporter le matériel, le mobilier et les jeux éducatifs.

La halte-garderie itinérante viendra dans chaque site une demi-journée par semaine (soit 3 heures d'accueil pour les petits) ce qui représentera 40 passages par an dans chaque commune. Elle se déploiera, chaque fois, dans une salle mise à disposition par la commune pour accueillir les enfants.

La halte itinérante sera gérée par la FDAFR grâce au partenariat financier du Conseil général, de la CAF, de la MSA et des 6 communes.

L'avantage sera double :

- pour les parents, ce sera l'occasion de pouvoir " souffler " un peu ou, en tout

cas, de mener à bien certaines activités sans leurs enfants

- pour les petits, ce sera un lieu propice à la socialisation et à l'éveil, au contact d'autres jeunes enfants.

Bilan des aides économiques du Conseil général

Pour favoriser l'implantation d'entreprises, la modernisation de l'immobilier industriel et la création d'emplois, 3 fonds existent : le FDAIDE (fonds d'aide à l'industrialisation et au développement économique) ; le FIED (fonds d'intervention économique départemental) et le FDTP (fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle).

Une première évaluation du dispositif avait été faite l'an passé, s'agissant des aides à l'immobilier d'entreprise à maîtrise d'ouvrage publique de 1991 à 2001. Poursuite du bilan...

- Aides à l'immobilier d'entreprises à maîtrise d'ouvrage privée 1997-2001

1,37 M € d'aides ont contribué à la création ou à l'extension de bâtiments relais : soit, au total, 23 opérations qui ont " généré " un investissement total de 29,4 M€ . Tous les bâtiments aidés sont aujourd'hui occupés par des entreprises.

S'agissant des emplois, 410 ont effectivement été créés, sur les 584 prévus dans les conventions avec les entreprises. La différence s'explique essentiellement par le fait que plus de la moitié de ces conventions (portant sur 3 années) ne sont pas encore arrivées à échéance.

- Aides à toutes les zones d'activités jusqu'en 2001

70 zones relevant de 55 collectivités (48 communes et 7 groupements de communes) ont bénéficié de 3,95 M€ d'aides du Conseil général (soit près de 26 millions de francs au total).

Le montant global des investissements sur ces zones s'élève à 39,9 M€.

Le taux d'occupation est de 72,5 % : 574,8 ha étant actuellement occupés, sur l'ensemble des 791,1 ha concernés. Seules 3 zones représentant un total de 12,7 ha sont inoccupées.

Une prochaine étude portera sur les quelque 400 entreprises installées sur ces zones d'activités (identité, type d'activité, emplois créés , etc.).

Mise en conformité et extension de l'abattoir départemental

Construit en 1989, l'abattoir départemental nécessite aujourd'hui diverses adaptations et mises en conformité pour retrouver un volume d'activité suffisant. Il a en particulier besoin de :

1- locaux supplémentaires adaptés pour :

- recevoir les animaux avant abattage lors du contrôle d' identification
- stocker des produits et sous-produits (abats, os, etc) en attendant les résultats des tests ESB
- stocker les cuirs destinés à l'exportation, suite à la disparition des tanneries françaises
- prolonger la maturation des viandes, pour une meilleure tendreté de la viande

2- un nouveau système de récupération du sang du porc (mécanisé, et par

lot) avant transformation en boudin

3- équipements rituels pour développer la vente à de grandes chaînes de distribution pour la clientèle musulmane

L'opération, qui s'élèvera à plus de 2,16 M€, pourrait être subventionnée à hauteur de 40 % par l'Europe et la Région.

L'association Air Campus aidée pour l'achat d'un avion

Créée en décembre 2001 avec le soutien de la Fédération nationale aéronautique, l'association troyenne Air Campus souhaite développer diverses actions d'initiation et de formation à l'aéronautique auprès de tous -et pas seulement auprès des jeunes de l'UTT qui en sont à l'origine.

Elle souhaite également s'appuyer sur l'aéronautique pour développer des activités de recherche en lien avec les établissements universitaires aubois.

L'association a obtenu 50 000 € du Conseil général pour acheter un avion d'occasion sur lequel elle va monter un moteur diesel (financé, quant à lui, par la Région). Ce travail, auquel des étudiants vont s'atteler avec des professeurs de l'UTT, permettra de réduire ensuite les coûts de pilotage et de formation.

Malgré le grand intérêt du dossier, l'association Air Campus n'aurait pas obtenu de fonds du Conseil général, si elle ne s'était pas engagée à travailler en bonne entente avec l'aéroclub de Troyes (sans fausser la concurrence, donc).